

Article paru dans La Région du 30 août 2018

Bilan de la PADE vaudoise

LA PADE, la politique d'appui au développement économique vaudois 2012-2017, a fait l'objet d'une évaluation externe et la publication d'un rapport de bilan avec de nombreux chiffres clés à l'appui. Rappelons d'abord que cette politique, adoptée en son temps par le Conseil d'Etat, définit les axes stratégiques du développement économique cantonal et oriente les programmes d'actions tant des services cantonaux concernés que des nombreux partenaires ou organismes soutenus. Les régions économiques, l'ADNV par exemple, mais aussi les incubateurs, le DEV pour la promotion exogène ou Innovaud pour le soutien à l'innovation, en sont. La PADE, instrument stratégique, cadre une loi d'application la LADE et des moyens de soutien qui en dépendent.

Les experts relèvent la pertinence des choix effectués et l'efficacité de sa mise en œuvre. Ce qui est déjà pas mal... Mais surtout, ils attribuent au Canton le mérite d'une telle stratégie et soulignent son volontarisme, qui ne semble pas être partagé par une majorité de cantons. Le bilan est en effet très positif.

Parmi les chiffres, relevons les soutiens à 1'134 entreprises pour un total de financement dépassant les 150 millions durant la période, que ce soit par cautionnements, aides directes ou prêts FIT, par exemple. Surtout, l'effet de levier observé est important : pour chaque franc d'aide cantonale, les entreprises ont investi en moyenne 4 francs de leurs capacités de financement.

Sur le plan de la politique régionale, 437 projets ont bénéficié du soutien cantonal, générant un total d'investissement de plus de 400 millions. Là aussi, une distribution équilibrée sur l'ensemble du territoire cantonal a été un objectif qui peut être considéré comme « atteint ». Rappelons à cet égard, le rôle des régions économiques auxquelles est attribuée la prérogative, et la responsabilité de préavisier obligatoirement les projets régionaux.

Au sujet de ces régions, les experts qualifient de très performantes leurs contributions à l'ensemble du réseau de développement économique. Par la proximité avec le tissu économique régional, mais aussi par un rôle d'interface entre acteurs publics et privés, elles contribuent à un équilibre du développement économique. Le rapport mentionne néanmoins le besoin de les voir se renforcer dans des compétences telles que l'aménagement du territoire et le conseil aux entreprises.

Cette évaluation globale doit désormais servir de base à la rédaction de la nouvelle stratégie cantonale, en cours. On y retrouvera sans aucun doute les principaux axes et les secteurs d'intervention dits stratégiques. Mais on y retrouvera aussi un appareil constitué d'organismes spécialisés et d'autres à vocations régionales. Cette combinaison a fait ses preuves.

Jean-Marc Buchillier
Directeur de l'ADNV